



La Lettre de l'AFASPA

Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique
13 rue Pierre et Marie Curie 93170 BAGNOLET
courriel : afaspanationale@gmail.com / site Internet : www.afaspa.com

Mai/Juin/Juillet
2026

La FrançAfrique remaquillée

Les 11 & 12 mai dernier s'est tenu le sommet entre la France et des pays africains à Nairobi, capitale du Kenya, ancienne colonie britannique. Certes on ne parle plus de France-Afrique, la nouvelle appellation est devenue « Africa Forward ».

En novembre 1973 débutait les premières rencontres entre les pays du continent et l'ancienne puissance coloniale. A la Baule, François Mitterrand adresse une ferme orientation à savoir que l'aide financière de la France irait vers les pays « qui franchiront avec courage, ce pas vers la démocratisation ». La France-Afrique inaugurerait de beaux jours devant elle.

Conscient du rejet de sa politique, E. Macron cherche à se réinstaller sur le continent, après le « dédagisme » imposé par les pays du Sahel.

La nouvelle politique africaine de la France consiste à un ripolinage, donnant l'apparence d'une coopération économique. Sous-couvert de renouvellement, Africa Forward vise à maintenir une domination économique des grandes entreprises françaises en Afrique, très tournée vers les investissements. Ce que souligne l'association SURVIE, rapportant qu'elles ont réalisé un chiffre d'affaires de près de 41 milliards d'euros avec 2421 filiales sur l'ensemble du continent

Par ailleurs l'Elysée conserve de bonnes relations notamment avec des Etats autoritaires qui protègent les intérêts de groupes français.

L'Elysée privilégie le Kenya pour peser en Afrique.

Il faut se rappeler qu'en 2024 et 2025, les manifestations contre les politiques ultralibérales et la corruption du gouvernement Kenyan ont été violemment réprimées. Plusieurs dizaines de personnes ont été tuées par la police. Ce sommet a réuni, des chefs d'Etats et de gouvernement. Une rencontre des représentants politiques avec une trentaine de PDG français et africains qui ont parlé industrialisation, transition énergétique. Le secteur privé fut au cœur de ces échanges.

E. Macron n'a pas hésité à appeler les grandes entreprises à prendre leurs responsabilités, mais leurs dirigeants réclament plus de stabilité !

Cependant sur la question de l'endettement, selon OCDE, nombre de pays du Sud sentent aussi que les multinationales sont dépendantes de leurs richesses, ce qu'ils font de plus en plus valoir dans les négociations. Quelques jours avant le sommet s'est tenue à Paris une réunion pour remplacer leur notion « d'aide au développement » par « des partenariats mutuellement avantageux » sans doute pour donner bonne conscience à des partenaires soucieux d'apparence.

Le président de la république française a affirmé son ardeur pour la solidarité internationale : « Parce qu'en apportant de l'aide humanitaire nous incarnons nos valeurs. Parce qu'en étant solidaire avec les pays les plus vulnérables face au réchauffement climatique, aux inondations, à la sécheresse nous luttons pour un ordre international plus juste ». Ce semblant de réparation de 60 ans de dégâts du néocolonialisme, que représente l'aide humanitaire, ne constitue en rien une lutte réelle pour un ordre international plus juste. Qui d'ailleurs n'était pas à l'ordre du jour du G7 !

Les enseignements de ce sommet montrent que les dominations économiques, militaires et politiques perdurent. Nous sommes encore loin de la refondation de la relation sur la souveraineté des peuples.

Des organisations du Sud global ont créé un événement à Nairobi pour dénoncer l'impérialisme. Pour elles, au sommet Africa Forward « *il ne s'agit ni de bonne volonté, ni d'un partenariat d'égal à égal, C'est une offensive néocoloniale impérialiste.* » (...) « *Nous savons que les gouvernements français et kényan ont pour projet un hub industriel vert, qui profitera aux monopoles de l'adaptation climatique et de l'atténuation. Le Kenya devient la porte d'entrée de leurs investissements prédateurs, et les organisations concluent « Le soutien de l'étranger est très important, puisque l'internationalisme, n'est pas qu'un slogan de solidarité. »*



Source : caricaturiste ivoirien Yapsy ²

Nous voici donc dans une configuration nouvelle définie par le contexte néolibéral autoritaire et décomplexé actuel où les puissances impériales prédatrices dont la « Nouvelle Françafrique » (pour ses acquis comme ancienne puissance colonisatrice) et les Etats Unis, la Chine, la Russie, les Emiratis, la Turquie, le Maroc etc... vont compétitionner et/ou s'allier pour dépouiller l'Afrique et ses peuples, via des partenariats, selon les cas, pour coopérations militaires, agricoles, pour des mains-basses sur les ressources des sous-sols, pour des ravages écotouristiques etc... L'autre nouveauté néo-françafricaine dans cette re-colonisation sera l'implication complice dans des business, de franges réactionnaires et collabos des diasporas africaines.

« Corrige la carte »

L'Afrique dans la cartographie mondiale Redonner au continent la place qui lui revient

Depuis des siècles, les cartes façonnent notre compréhension du monde. Elles semblent objectives, scientifiques, presque incontestables, puisque c'est un mathématicien-géographe flamand, Gérard Mercator, qui a créé la projection cartographique du monde en 1569. Bien que les moyens scientifiques aient évolué depuis cette date, les cartes-menteuses, qui n'avaient aucune intention malveillante à l'origine, n'ont jamais été révisées, ce qui a bien arrangé les puissances engagées dans la révolution industrielle.

Dans cette campagne de désinformation la plus longue au monde, ce n'est pas le hasard que l'Afrique soit minimisée sur la place qu'elle y occupe. Alors qu'elle est 14 fois plus vaste que le Groenland, le Mercator les

représente à l'identique.

Les supercheres géométriques ont eu des conséquences culturelles, politiques au-delà des problèmes nautiques.

Le mouvement « Correct the Map » (corriger la carte) demande depuis un an de remplacer la projection de Mercator par une projection plus respectueuse des proportions des continents. À commencer par l'Afrique, l'une des principales victimes de cette approche déformée. L'Union africaine a apporté son soutien officiel à cette campagne en 2025. Cette campagne est portée par deux organisations afin de sortir d'une perception biaisée, héritée de l'époque coloniale. Nous vous recommandons l'excellente émission sur le sujet de TV5Monde.

https://www.youtube.com/watch?v=02_mSqGMxTE



Carte revisitée par
TV5MONDE



SAHARA OCCIDENTAL

GENÈVE 20 mai 2026 –

Le Comité des Nations unies contre la torture a de nouveau conclu que le Maroc avait violé les droits de détenus sahraouis liés au mouvement de protestation du camp de Gdeim Izik au Sahara occidental, affirmant que les dix affaires similaires examinées jusqu'à présent révèlent « un schéma constant d'arrestations arbitraires, de détention à l'isolement, d'actes de torture ou de mauvais traitements lors des interrogatoires, ainsi que l'utilisation ultérieure, dans les procédures judiciaires, d'aveux obtenus sous la contrainte ».

Le Comité a conclu que le Maroc avait manqué à ses obligations au titre de la Convention contre la torture, notamment en ne garantissant pas une enquête rapide et impartiale sur les allégations de torture, en ne mettant pas en place des garanties effectives contre la torture, en ne supervisant pas correctement les pratiques de détention et d'interrogatoire, en ne garantissant pas le droit de porter plainte, en ne fournissant pas de réparation, et en n'excluant pas des procédures judiciaires les preuves obtenues sous la torture.

Le Comité a appelé les autorités marocaines à garantir l'accès des détenus à leurs familles, à leurs avocats et aux médecins de leur choix et à s'abstenir de toute pression, intimidation ou représailles à leur rencontre.

PRISON DE KÉNITRA

8 Juin 2026 –



Naâma Asfari entame une grève de la faim illimitée pour protester contre le refus des autorités marocaines de suivre les avis du Comité contre la détention arbitraire de l'ONU, de procéder à sa libération et celles de ses 18 compagnons du groupe de Gdeim Izik condamnés à des peines allant de 20 ans à la prison à perpétuité ; il dénonce également leurs conditions de détention : accès aux soins inappropriés à la santé des prisonniers, le refus d'un transfert au Sahara occidental, la poursuite des harcèlements et brimades dont les familles sont aussi l'objet.

Alors que Claude son épouse, n'avait plus de nouvelles depuis le 8 juillet (elle dispose de 4 minutes de contact téléphonique par semaine avec lui), Naâma hospitalisé, a été autorisé à appeler le 24 juillet pour annoncer qu'il mettait un terme à son jeûne après 47 jours.

RABAT -

Le Palais qui se contentait d'envoyer des émissaires sans pouvoir, a enfin permis de débloquent la négociation

entre l'administration pénitentiaire et le prisonnier. Un dialogue qui semble sérieux doit s'instaurer sur la base des revendications posées ; Naâma s'apprête à le vérifier tout en surmontant les séquelles physiques de cette épreuve. Il s'agit en particulier du rapprochement des prisonniers auprès de leurs familles. Toutefois, « *les autorités marocaines compétentes doivent assumer leurs responsabilités et répondre aux autres revendications légitimes de Naâma, indique sa famille, notamment la mise en œuvre des décisions et avis rendus par les instances onusiennes du Comité des Nations Unies contre la torture et l'avis du Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire, afin de garantir le respect de ses droits fondamentaux, notamment son droit à la liberté, de lui rendre justice et de réparer les préjudices subis.* »

PARIS 25 juillet – Claude Mangin Asfari a remercié le mouvement de solidarité international qui s'est exprimée à l'adresse du pouvoir marocain et des instances internationales, permettant e soutenir son mari et d'aboutir à ce dialogue qui s'instaure.

Dakhla colonisée, transformée en décor de cinéma

Le film de Christopher Nolan, *L'Odyssée*, contribue à normaliser l'occupation du Sahara occidental.

Le Maroc qui a fait main-basse sur Dakhla et sa lagune depuis bientôt soixante ans, l'offre en pâture au tourisme de luxe et à la Jet Set. Il organise dans ce cadre magnifique, cérémonies et rendez-vous internationaux pour accréditer l'idée qu'il est chez lui. Il ne manquait plus à la forfaiture que transformer ce paysage spectaculaire en décors de cinéma pour camoufler les crimes coloniaux qui s'y sont déroulés, la répression et l'ostracisme que subit toujours la population sahraouie.

Pour que le crime soit parfait, le régime colonial a cherché à effacer toute trace des années noires du règne du dictateur Hassan II. En 2004 il a fait raser l'ancienne caserne espagnole, où l'armée marocaine a enfermé et torturé des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants sahraouis dont nombre ont disparu à jamais. C'est sur cette grande esplanade vide qu'en août 2010 Brahim Sabbar, décrivait ce lieu où il a été enfermé à l'âge de 22 ans, d'août 1981 à février 1983, avant son transfert au Maroc dans le bagne secret de Galaat M'Gouna, d'où il sortira en juin 1991.

Dans cette capture vidéo le militant décrit les lieux et leurs fonctions, ignorant la surveillance policière qui nous filmait aussi... <https://afaspa.com/dakhla-colonisee-transformee-en-decor-de-cinema/>

La superproduction de Christopher Nolan est sortie en salle dans le monde entier à quelques jours du Festival international du film du Sahara, FiSahara, qui se tient

tous les ans en août depuis 2003 dans les campements de réfugiés sahraouis en Algérie. FiSahara fait du cinéma un outil de mémoire, de résistance culturelle et de défense des droits humains.

C'est pourquoi il dénonce :
Il y a un an le choix de tournage de scènes à Dakhla avait été dénoncé. Aujourd'hui le débat autour de L'Odyssée ne concerne plus seulement le cinéma, il concerne aussi le droit international, la mémoire coloniale et la manière dont une grande production culturelle peut participer, volontairement ou non, à l'effacement d'un peuple qui revendique depuis 1973 son droit à l'autodétermination. C'est une alerte contre l'utilisation du cinéma comme instrument involontaire de blanchiment politique. Le boycott demandé n'est pas une attaque contre le cinéma.

La question posée au public francophone est simple : regardons-nous L'Odyssée comme un simple spectacle, ou regardons-nous aussi ce que ses images peuvent cacher ?

Le Sahara Occidental n'a pas besoin d'être transformé en décor exotique. Il a besoin que son peuple soit entendu.

Javier Bardem, acteur et producteur espagnol, n'ira pas voir le film *L'Odyssée* en soutien à la cause du Peuple sahraoui. Engagé depuis de nombreuses années pour le respect des droits du Peuple Sahraoui. Il a notamment produit les films "*Enfants des nuages*" en 2012 et "*L'être aimé*" en 2026 dans lequel il rappelle que le peuple sahraoui a été trahi par l'Espagne.

AFRIQUE DU SUD Violences xénophobes au pays de Mandela Un ensemble hétérogène de partis politiques et de mouvements est à l'origine du discours xénophobe qui accompagne les manifestations que connaît le pays depuis début mai 2026. Ces organisateurs décomplexés, accusent les migrants d'alimenter la criminalité et de "voler les emplois" des Sud-Africains, un discours susceptible de déboucher sur des violences dans les townships où cohabitent étrangers et nationaux. L'Afrique du Sud a déjà connu de violents débordements xénophobes, notamment en 2008 et 2015, mais cette fois les choses semblent très orchestrées. L'Afrique du Sud est secouée depuis des semaines par des vagues de violences xénophobes visant les immigrés africains avec ou sans papiers. On estime à 150.000 le nombre d'étrangers qui ont fui le pays ces dernières semaines. L'AFP s'est basée sur les chiffres communiqués par des pays africains ayant rapatrié leurs ressortissants. Le Nigeria a évacué 1.490 ressortissants d'Afrique du Sud, et le Ghana au moins 926, selon des chiffres officiels. Mais d'autres partent sans le soutien de leur pays comme ces ressortissants du Malawi qui témoignaient sur RFI ; à la mi-juillet	121 ressortissants de RDC étaient rentrés dans leur pays, le Zimbabwe et le Mozambique ont également constaté des retours de migrants qui ont tout perdu dans leur fuite. Interviewé par l'AFP, le politologue Sandile Swana, expliquait : "<i>le principal ingrédient, c'est de l'opportunisme politique d'extrême-droite</i>". "<i>Nous assistons à une nouvelle forme de violence de Noirs contre d'autres Noirs, détournant l'attention des vrais coupables de la crise économique</i>", souligne-t-il. "<i>La loi n'est absolument pas appliquée contre les groupes d'autodéfense illégaux et contre l'afrophobie en Afrique du Sud. Il n'y a aucune poursuite</i>". Le 16 juillet, la police sud-africaine a arrêté 69 personnes après une manifestation ayant dégénéré en pillages. Après plusieurs semaines de violentes manifestations qui ont déjà fait cinq morts, la journée du mardi 30 juin marquait la fin de l'ultimatum posé par des groupes de citoyens très structurés qui réclament le départ des étrangers sans papiers présents en Afrique du Sud. Pour l'occasion, de nombreuses marches anti-immigration ont eu lieu dans tout le pays en présence d'un important dispositif policier, les autorités craignant des débordements et des violences. Le parti de l'ancien président Jacob Zuma est l'un des seuls à avoir publiquement affiché son soutien à	ces marches anti-immigrations. Car face au chômage de masse et à la pauvreté, certains partis tentent de transformer la colère en bulletins de vote, alors que les prochaines élections municipales sont prévues pour novembre. ***** CORRUPTION ET CRIMINALITÉ, LE POIDS DU PASSÉ La contribution de Jacqueline Derens parue dans le numéro 136 de <i>Recherches internationales</i> éclaire les événements terribles qui se déroulent actuellement dans le pays. Trop longue pour être insérée dans ces pages, elle est disponible sur le site de Cairn qui diffuse la revue sur son site internet. Résumé : <i>Parler de corruption aujourd'hui en Afrique du Sud, plus de 30 ans après l'arrivée au pouvoir de l'ANC et ses alliés, c'est aussi rappeler un passé où la corruption faisait partie d'un système politique où corrompus et corrupteurs faisaient corps pour maintenir en place un régime qui rapportait gros aux uns et aux autres. Un régime démocratique aux bonnes intentions n'a pas suffi à rompre avec ce passé : une succession de scandales qui ont vidé les caisses de l'État, une succession de rapports et de commissions et une justice trop lente pour punir les coupables qui se pensent au-dessus</i>
---	---	--

des lois. Le résultat est connu : un taux de chômage qui frôle les 40 % de la population active et un abîme entre les riches et les pauvres.	Le numéro 136 de la revue <i>Recherches internationales</i> est à retrouver sur le site de CAIRN. Le dossier est consacré à : <i>l'Asie tiraillée entre l'influence des</i>	<i>États-Unis et de la Chine</i> https://shs.cairn.info/revue-recherches-internationales?lang=fr
--	---	---

MALI Lourdes conséquences pour les populations Les attaques de grande envergure du GNIM (lié à al-Qaïda) et des indépendantistes du FLA du 4 juillet dans le nord et le sud du pays, menées après leur offensive d'avril, ont contraint les paramilitaires russes d'Africa Corps à se retrancher dans le camps militaire d'Anefis avant de quitter le pays comme ils s'y sont engagés. Départ qui tarde à se concrétiser puisque certains sont encore sur l'aéroport de Bamako et dans d'autres centres militaires. Dans leur recherche de déstabilisation du pouvoir, les djihadistes poursuivent leurs opérations d'obstruction des routes, ce qui désorganise le trafic de marchandises, les activités économiques de la région et l'approvisionnement des populations. D'après Oumar Mariko, président du SADI (Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance), opposant politique en exil, interrogé par Pierre	Barbancey pour <i>l'Humanité</i>, les opérations de grande envergure « <i>A part un camp de la région de Mopti les rebelles ont eu partout le dessus sur l'armée malienne (...) Mais pour le GNIM la question n'est plus de savoir comment prendre Bamako, mais savoir comment s'y installer durablement en trouvant les personnalités avec lesquelles ils pourront passer des accords.</i> » Assimi Goïta, chef de la junte militaire au pouvoir, semble aujourd'hui se détourner des Russes pour accorder sa confiance aux Turcs qui s'implantent depuis plusieurs années au Sahel. Ils ont trouvé dans la région de quoi exporter armes et munitions ainsi que des drones, devenus la panacée dans les conflits armés dans le monde. Après la déroute de l'armée malienne le 18 juillet face aux jihadistes du GNIM, tous les 5000 habitants du village de Kouakourou (cercle de Djenné) ont fui sur ordre des djihadistes. Ils ont été accueillis dans leurs familles, chez les habitants des villages voisins ou pris en charge par les autorités locales.
---	--

MAROC La répression de la libre-expression bat son plein Alors que sur les 1000 personnes embastillées, lors des manifestations GenZ 212 en novembre 2025, quelques 600 sont encore emprisonnées, la chasse à tout ce qui critique le pouvoir se poursuit pour faire taire les voix qui s'élèvent dans les médias et les activités culturelles. Le 29 juin Zineb Kharroubi militante en France du collectif GenZ 212 a été condamnée à 6 mois de prison avec sursis et 460 euros d'amende. Elle avait été interpellée à son arrivée à Marrakech le 12 février dernier. Ainsi Ali Lmrabet, qui avait été condamné à 3 ans de prison en 2003 pour « outrage au Roi », libéré en 2004, il fut condamné l'année suivante à 10 ans d'interdiction d'exercer son métier de journaliste. C'est pourquoi il s'est exilé en Espagne où il vit et travaille. Le 12 juillet 2026 il a été arrêté à l'aéroport de Tanger et accusé de	« fausse information » comme tant de journalistes indépendants, blogueurs et blogueuses ainsi que l'ensemble des défenseurs de la liberté d'expression au Maroc. Sa mise en détention a soulevé un tel tollé au Maroc et en Europe qu'il a été remis en liberté, mais reste toutefois inculpé. Aujourd'hui, la presse libre n'existe plus au Maroc. Les journalistes critiques sont soit en exil, comme Solaimane Raisouni et Omar Radi, soit en prison comme Saïda Alami et Ibtissam Lachgar à l'issue de procès fabriqués par le Makhzen sur des accusations mensongères. Dans sa déclaration, ASDHOM appelle « <i>les autorités concernées à veiller au respect des droits fondamentaux d'Ali Lmrabet, ainsi qu'à garantir à l'ensemble des journalistes les conditions nécessaires à l'exercice libre et indépendant de leur profession.</i> » Le 13 juillet c'est le tour du cinéaste et rappeur El Mahdi Lyoubi d'être	jeté au cachot alors qu'il s'apprêtait à rentrer à Marseille où il réside depuis dix ans, après avoir réalisé des repérages pour son prochain documentaire. Ses textes, très critiques envers le régime, dénoncent l'allégeance aux acteurs du capitalisme international, sur fond d'inégalités de plus en plus criantes. De plus il a fortement soutenu le mouvement GenZ 212 et s'est fait l'écho des revendications pour des investissements dans la santé, l'éducation et la formation plutôt que dans des réalisations de prestige comme pour la coupe d'Afrique de foot. La fin de la corruption est également réclamée par la jeunesse. Le mouvement de solidarité avec le rappeur de 34 ans s'amplifie de jour en jour. Déjà 700 personnalités du monde de l'art et de la culture ont signé un appel pour sa libération. Mais les autorités françaises n'ont « rien vu, rien entendu » et surtout « rien dit » sur tous ces cas d'atteintes à la libre expression.
--	--	---

Le séjour de notre Premier ministre, arrivé le 15 juillet au Maroc avec 12 de ses ministres, était consacré au montage d'un « accord hors norme » entre nos deux pays dans tous les

domaines clés (ça promet)... Il devrait être ratifié lors d'une visite d'État à Paris du roi, prévue à l'automne. Si toutefois sa santé le permet car on n'a pas vu le monarque de 62 ans

depuis cette courte apparition début décembre 2025 à Dubaï, où il était en visite privée, même pas lors de la Coupe d'Afrique de foot où son équipe était en finale.

TUNISIE

Malgré une répression féroce, la protestation populaire s'amplifie

A l'occasion du 5ème anniversaire du coup de force de Kais Saied, président de la Tunisie, l'opposition et des ONG ont dénoncé le recul des droits et libertés depuis 2019 et une situation socio-économique qui détériore les conditions de vie, impactées par la vague de chaleur, les coupures d'électricité et parfois d'eau.

Le 25 juillet la manifestation dans les rues de la capitale a connu une plus grande ampleur que d'habitude avec près de 3000 personnes qui ont défilé, bravant la canicule.



Colère et lassitude étaient clairement exprimées dans les slogans scandés « Dégage ! », « Ni eau, ni électricité, il n'y a que prison et hausse des prix » et au micro des journalistes « Ce qui a fait aussi que le ras-le-bol a atteint un niveau sans précédent, c'est que le pouvoir actuel ne considère plus les Tunisiens. On n'a pas eu de communication du président, de la Première ministre, du ministre de la Santé, de la ministre des Énergies par intérim – puisqu'on n'a pas de ministre des Énergies depuis avril 2026 », témoigne Yassine Redissi, un réalisateur.

« Cette marche est un appel populaire, un appel citoyen pour retrouver les valeurs et les principes de la République », a de son côté affirmé l'universitaire Mouldi Gassoumi.

« Nous sommes sortis aujourd'hui pour demander des comptes et dénoncer les dysfonctionnements ».

« Il y a des gens qu'on n'a pas vus depuis 15 ans dans la rue. Et ça, ça en dit très long sur ce qu'on vit actuellement et sur l'état de colère de la population tunisienne »

Les coupures de courant, programmées afin d'alléger la pression sur un réseau électrique, ont attisé la colère et l'inquiétude dans les hôpitaux. L'Organisation tunisienne des jeunes médecins (OTJM) a appelé à aider le personnel de santé par des dons, notamment de « glace alimentaire » pour les patients souffrant de coups de chaleur, et exhorté les étudiants en médecine à se

porter volontaires dans les services d'urgence. Le président de l'OTJM a affirmé cette semaine sur Facebook que, selon des données recueillies par de jeunes médecins, entre 150 et 200 décès liés à des coups de chaleur avaient été enregistrés ces derniers jours. Les autorités n'ont communiqué aucun bilan officiel. Sollicité par l'AFP, le ministère de la Santé n'a pas répondu.

Nouvelles d'une justice aux ordres

De nombreux opposants ont été condamnés à de lourdes peines de prison et plusieurs figures politiques, journalistes, avocats et militants sont en détention ou en exil.

Mourad Zeghidi,

journaliste tuniso-français, incarcéré depuis plus de deux ans a entamé une grève de la faim le 4 juin 2026 pour protester contre sa condamnation en appel à trois ans et demi de prison, prononcée le 12 mai 2026. Reporters sans frontières réitère son appel à un examen accéléré de son recours en cassation et à sa libération, pour laquelle la mobilisation ne cesse de s'amplifier.



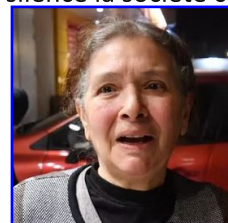
Saadia Mosbah,

militante antiraciste qui défend les migrants subsahariens, a vu sa peine pour « constitution d'une entente criminelle » confirmée le 23 juin 2026 dans un nouveau procès : 8 ans de prison et 30 000 euros d'amende. Amnesty International a dénoncé « des accusations infondées de malversation financière et une nouvelle illustration de la justice pénale pour réduire au silence la société civile. »



Sihem Bensedrine,

militante de 75 ans, opposante du président Kaïs Szied, a été condamnée à 25 ans de prison. Elle estime qu'à travers elle, « c'est l'héritage de l'Instance vérité et dignité que le régime totalitaire veut éliminer ». Une instance qu'elle a présidée et qui a auditionné des milliers de victimes pour faire la lumière sur la répression des dictatures de Habib Bourguiba (1957-1987) et Zine El Abidine Ben Ali (1987-2011). La militante a déjà été emprisonnée d'août 2024 à février 2025. Plusieurs ONG et l'Organisation mondiale contre la torture ont dénoncé ce déni de justice et le véritable but de sa condamnation.



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Les morts d’Ebola s’ajoutent à ceux de la guerre Comment la riposte sanitaire peut-elle avoir toute l’efficacité dans une région ravagée par la guerre qui dure depuis plusieurs dizaines d’années ? où la puissance publique a perdu toute crédibilité ? où on a fait appel aux leaders communautaires et religieux pour faire passer les messages de prévention afin de combattre la défiance des populations et les comportements de violence auxquels les soignants font face et dont ils sont parfois victimes. <i>« Le discours semble porter ses fruits contre ces rumeurs dangereuses portées par ceux qui voient dans le virus le fruit d’un poison ou de la sorcellerie. »</i> rapportent les correspondants de l’Humanité depuis l’hôpital de Bunia. <i>« Les malades sont plus nombreux à se rendre au centre de traitement qu’au mois de mai. Mais de nombreux habitants restent sceptiques. (...) Les guéris représentent un argument pour la riposte sanitaire, au milieu de cet</i>	<i>océan de désinformation. Ils sont 571 à être ressortis sains et saufs des centres de traitement à la date du 25 juillet. »</i> Bien que le ministre de la santé ait annoncé que la prime de risque allait être doublée à chaque prestataire de la riposte, de nombreux centres ont connu des mouvements de protestation du personnel début juillet car le versement des salaires avait du retard, certains personnels n’ayant rien reçu depuis mi-mai. La colère est aussi attisée par le manque de matériel, des soignants succombent en raison du manque de protection, dénonce le docteur Emmanuel Mugisa du centre de Rwampara où un mouvement de grève a eu lieu. L’OMS a reconnu que 100 professionnels avaient été infectés depuis le début de l’épidémie. Officiellement déclarée le 15 mai par les autorités sanitaires, l’épidémie a commencé en février dans la région où on estime à 3000 les personnes qui ont contracté le virus. L’Est du pays compte déjà 1500 morts.	Selon Sofia Calltorp, directrice de l’action humanitaire de l’ONU Femmes, <i>« Le virus suit les réalités sociales. Les femmes ont plus de risques d’attraper Ebola et donc d’en mourir car il se propage par les soins prodigués à la maison, dans le secteur de la santé et lors des pratiques funéraires, car ce sont les mères, les tantes et sœurs qui tiennent ces rôles ».</i> Pour Leatitia Ndeke, porte-parole de l’association Sofepadi qui mène des actions de prévention auprès des Congolaises, <i>« Les femmes n’ont pas été suffisamment incluses dans la prévention et la communication des risques. Chez nous on dit « Eduquer une femme, c’est éduquer une nation. »</i> Elles doivent aussi faire partie des organes de décision. Au regard des données, Sofia Calltorp constate que <i>« lorsque les hommes sont surreprésentés dans les organes de direction, la réponse néglige les besoins spécifiquement féminins. »</i>	
CAMEROUN Paul Biya, un président aux abonnés absents Depuis le 7 juin dernier le président aurait disparu. Selon <i>Jeune Afrique</i>, il serait à Genève, soigné dans une clinique privée. Aucune information précise de la part des autorités camerounaises. L’opposition dénonce une «vacance du pouvoir », tandis que le parti au pouvoir (RDPC) tente d’éteindre des rumeurs alarmistes sur son état de santé en assurant que le chef de l’État reste "au travail". <i>«En télétravail»</i> ironisent certains. Les Camerounais sont habitués aux absences de leur président, qui les aime tant qu’il a brigué un 8ème mandat à 92 ans. Il est en	effet très souvent en Suisse. Un décompte a été fait, qui estime à 2600 jours (7 années) le temps qu’il a passé hors de son pays depuis le début de son règne en 1982... En juillet 2009, un rapport de <i>CCFD-Terre Solidaire</i> <i>Biens mal acquis, à qui profite le crime ?</i> revient sur les dépenses pharaoniques du président camerounais et sur sa fortune familiale. Dans le pays où se soigner est souvent hors de portée, ça fait désordre! Mais tout ne tourne pas au ralenti en l’absence du pilote officiel. Certes aucun texte relatif aux dossiers économiques ou sociaux n’a été validé mais les décrets liés aux Forces de défense ont été signés note le média <i>Camer.be</i>. La	production d’or continue d’être exportée, bien que les caulettes qui la comptabilisent n’ont pas été branchées sur les circuits illégaux. Le ministre par intérim n’a rien vu et nie ces disparitions pour une valeur estimée à 200 milliards. Le détournement est une pratique courante sous ce régime despote, rien n’y échappe, ni les subventions venant de l’international (fonds Covid, fonds Sida), ni les grands chantiers comme l’axe routier Douala/Yaoundé en souffrance depuis plus de 15 ans ou les constructions de stades pour la Coupe d’Afrique de foot... L’état de santé du militant André Blaise Essama, emprisonné depuis le 7 novembre 2025, inquiète	son entourage. Il est connu pour ses démontages de statues liées à la colonisation française. Atteint d’un diabète sévère il risque l’amputation d’un orteil, voire d’une partie de la jambe. Il a été arrêté au lendemain de la prestation de serment de Paul Biya sans mandat et sans assistance d’un avocat. Son seul tort : avoir dénoncé publiquement les violences post-électorales et appelé à un deuil national après la mort de plusieurs citoyens . Son procès a été reporté au 10 août. Le pouvoir le laissera-t-il mourir à petit feu cet habitué des prisons , comme il l’a fait pour Anicet Ekanè, opposant, mort par manque de soins en décembre 2025 ?

GHANA

Campus de légende : l'*Institute of African Studies de Legon*, lieu de rayonnement du panafricanisme

Au Ghana, le campus de Legon abrite l'Institute of African Studies, créé par le père de l'indépendance, Kwame Nkrumah, pour développer une pensée africaine affranchie des modèles coloniaux. Plus de soixante ans après sa fondation, l'établissement reste très actif et s'implique dans les débats sur la décolonisation des savoirs ou les réparations.



Fondée en 1948, l'université accompagne cette marche vers l'indépendance. Quelques années plus tard, Kwame Nkrumah fonde l'Institute of African Studies. Lors de son inauguration en 1962, il prononce un discours fondateur, *The African Genius*.

Samuel Ntewusu : « Dans son discours *The African Genius*, Kwame Nkrumah explique comment l'institut doit fonctionner : il est créé pour étudier, enseigner et défendre l'Afrique à partir de méthodes de recherche centrées sur les réalités africaines. »

Penser l'Afrique à partir de l'Afrique : l'ambition est révolutionnaire. Il a fallu pour cela faire de l'institut un lieu carrefour, comme l'explique Philip Owusu,

conservateur du musée de l'Institute of African Studies : « L'*Institute of African Studies* est rapidement devenu un véritable carrefour d'échanges intellectuels. Grâce à ses publications, ses ateliers d'écriture et ses clubs littéraires, des chercheurs qui ne se seraient jamais rencontrés ont pu échanger leurs idées. L'institut est ainsi devenu un point de rencontre majeur pour les intellectuels du continent et de la diaspora. »

Cette circulation des idées continue aujourd'hui d'alimenter les grands débats africains et de former une nouvelle génération de chercheurs. Comme Emmanuel Amoah Darkwah, doctorant en relations internationales « À l'*Institute of African Studies*, les chercheurs travaillent sur les réparations, la colonisation ou encore l'esclavage. C'est un véritable centre de production des savoirs sur l'Afrique. »

Parmi ces débats, celui des réparations. Emmanuel Amoah Darkwah rêve désormais de porter cette réflexion au sein des grandes institutions internationales : « Le développement de l'Afrique ne doit pas être pensé ailleurs pour les Africains. Les idées et les solutions aux problèmes du continent doivent être imaginées et mises en œuvre par les Africains eux-mêmes. »

Plus de soixante ans après *The African Genius*, Legon continue de penser l'avenir du continent depuis l'Afrique.

Reportage de Christina Okello en 6 épisodes à retrouver en podcast sur le site de RFI

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/reportage-afrique/20260710-campus-de-l%C3%A9gende-au-ghana-l-institute-of-african-studies-de-legon-lieu-de-rayonnement-du-panafricanisme-1-6>

Suite du feuilleton Bolloré et l'Afrique, chapitre « *J'y suis, j'y reste* »

Toujours attentive à ce qui se passe dans l'agrobusiness d'Afrique, l'organisation Grain nous informe de l'évolution de l'empire Bolloré :

Alors que Vincent Bolloré commençait à prendre sa retraite et que son fils Cyrille prenait la relève, ce dernier a déclaré à Jeune Afrique qu'il continuerait à s'intéresser à l'alimentation et à l'agriculture.

En 2024, le groupe Bolloré a acquis une participation de 47,5 % dans Alterfood, une entreprise qui commercialise des produits alimentaires bio transformés (soupes, jus) en France.

On apprend aujourd'hui qu'en 2025, le groupe a acquis une participation minoritaire (31.5%) dans Verdant Orchards, une entreprise sud-africaine spécialisée dans la production d'avocats et d'agrumes en Zambie, au Mozambique et en Afrique du Sud, destinés à l'exportation. C'est une filiale de Verdant Frontiers, une société de capital-investissement basée aux États-Unis qui a commencé à investir dans l'agriculture africaine pour créer le premier parc d'engraissement industriel de bovins en Éthiopie. C'était en 2014.

La rock star irlandaise Bob Geldof (Boomtown Rats, Live

Aid) était partenaire de ce projet. En 2022, le projet éthiopien a échoué.

Verdant Orchards, l'entreprise agroalimentaire spécialisée dans les fruits, dans laquelle le groupe Bolloré a désormais pris une participation, contrôle 1 610 hectares de terres agricoles : 450 ha au Mozambique, 360 ha en Zambie et 800 ha en Afrique du Sud. La banque danoise de développement IFU est également investie dans cette société.



Cette image montre que Verdant Orchards envisage de poursuivre son expansion en Namibie, au Botswana, en Tanzanie, au Malawi et au Kenya

Mais le magna de la presse a pris soin de ne pas mettre tous ses « œufs-agricoles » dans la même charrette. Le site [bourse.fortuneo.fr](https://www.bourse.fortuneo.fr) informe qu'il a récemment complété ses emplettes, en augmentant son périmètre agricole dans des fermes de Géorgie et de Floride. Il n'en oublie pas son beau pays, il est actionnaire et exploitant d'un domaine viticole dans le sud-est de la France, le Domaine de La Croix, situé en zone d'appellation Côtes de Provence et bénéficiant de la

reconnaissance de Cru Classé. Ce domaine représente une superficie totale de 242 hectares, dont 110 hectares de droits viticoles. Le groupe détient également une participation de 40% dans l'exploitation viticole Château Clarisse, qui s'étend sur 24 hectares dans le bordelais.

https://www.bollore.com/wp-content/uploads/2026/05/0526_boll25t40_rapport_activite_gb_2025_mel-v2.pdf

DANS NOS BELLES COLONIES

L'histoire esclavagiste structure encore le présent

Le 10 mai est présenté comme une journée de commémoration de la traite négrière, de l'esclavage et de leur abolition. La commémoration des atrocités passées doit conduire à remédier sur les pratiques imprégnées aujourd'hui encore dans le quotidien.

Le 2 avril 2024, à l'Assemblée générale des Nations unies, une résolution visant à reconnaître la traite transatlantique et l'esclavage comme crime contre l'humanité a été soumise au vote. La France s'est abstenue. Derrière les arguments invoquant le refus de "hiérarchiser les crimes", cette position révèle un refus persistant à affronter une histoire fondatrice du monde contemporain.

L'esclavage et la traite négrière ont façonné un ordre racial durable, qui continue de structurer la société française dont les institutions sont imprégnées de cet héritage. Les violences policières en sont une manifestation centrale ainsi que le déchaînement de propos de haine raciale déversés sur les réseaux sociaux et certains médias. Les attaques immondes négrophobes dont des élus ont été l'objet augurent le climat des mois à venir d'ici l'élection présidentielle. Dans les territoires dits d'outre-mer, ces continuités sont particulièrement visibles. Le scandale sanitaire du chlordécone a impacté les populations de Guadeloupe et de Martinique où ce pesticide a été encore

utilisé trois années après qu'il ait été retiré de la vente en France. Le non-lieu prononcé le 22 juin par la justice barre définitivement la route aux victimes qui souhaitent rétablir la vérité et nommer les responsables de cet empoisonnement.

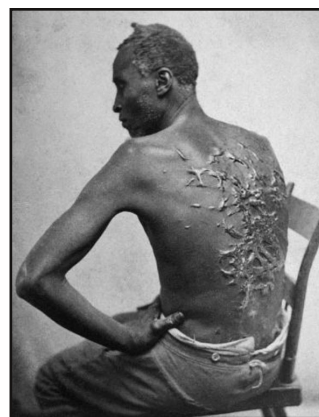
Les structures économiques héritées de la période coloniale perdurent, notamment à travers la domination de grandes familles békés, parfois descendantes directes d'esclavagistes, qui contrôlent encore des secteurs clés. Face à cela, des mobilisations pour la reconnaissance et les réparations existent. Des organisations comme le Comité 10 mai œuvrent pour que justice soit faite face aux conséquences durables de l'esclavage et de la colonisation.

L'abrogation du "Code noir"

178 ans après l'abolition de l'esclavage, les députés français ont adopté à l'unanimité le 28 mai 2026, l'abrogation de cet ensemble de textes édictés sous Louis XIV, qui visaient à réglementer l'esclavage dans les colonies françaises. Ils encadraient « la conduite des propriétaires d'esclaves », faisant de ces derniers des « biens meubles ». Une négation de l'être humain permettant des sanctions allant de la coupe du « jarret » en cas de la tentative d'évasion, à la mort.

Le Code noir « est encore inscrit dans les paysages sociaux. Il est dans la répartition des terres, dans les inégalités du patrimoine, dans les rapports de domination économique

(...) Il est dans la relégation persistante des outre-mer, dans l'imaginaire national » a indiqué la députée Émeline K/Bidi, coprésidente du groupe Gauche Démocratique Républicaine.



Un ancien esclave est assis sur une chaise en bois. Son dos découvert est strié de cicatrices.

"The Scourged Back" (Le dos flagellé), a été interdite par l'administration de Donald Trump.

Cette photo en noir et blanc, est devenue célèbre par la dureté du souvenir auquel elle renvoie. Elle était exposée dans l'un des plus grands musées d'art du monde, la National Gallery of Art, situé à Washington D.C. aux États-Unis. Elle ne l'est plus.

D'après le Washington Post, le gouvernement a ordonné le retrait d'expositions liées à l'époque de l'esclavage aux États-Unis, dans plusieurs parcs nationaux,

GUYANE

Zoos humains, des corps enfin rapatriés

Le 15 juin 2026 les députés français ont voté à l'unanimité la restitution à la Guyane des restes de six Amérindiens, conservés au Muséum national d'histoire naturelle.

En 1892, 33 membres des peuples kali'nas et arawaks étaient exhibés dans les « zoos humains » à la mode à l'époque. Les conditions de vie indignes ont été

mortelles pour nombre d'entre eux. Ces personnes vont pouvoir enfin être inhumées dignement.

Ce texte entend « *réparer une injustice vieille de plusieurs siècles* » a indiqué le député de Guyane Jean-Victor Castor, de la Gauche Démocrate et Républicaine, très engagé sur les questions de l'histoire coloniale. Il a rappelé que « *plus de 23 000 restes humains* » sont conservés ainsi et que l'État tarde à mettre en œuvre ses engagements envers les peuples autochtones.

MAYOTTE

Fin de la grève à l'aéroport de Mayotte

Signature d'un protocole d'accord mettant fin à la grève entamée le samedi 13 juin à l'aéroport de Mayotte. Cet accord prévoit notamment une augmentation de 5% des salaires, le versement d'une prime d'intéressement

minimale de 3.300 euros et des engagements pour l'amélioration des infrastructures, 35 millions d'euros vont être investis à l'aéroport de Mayotte. C'est une belle annonce, reste à savoir si ces travaux nécessaires seront réalisés et quand !

RÉUNION

Réparation pour l'exil forcé des enfants réunionnais

Le parlement a reconnu l'immense injustice sur plus de 2000 mineur.es arraché.es de leur pays et déporté.es en France entre 1962 et 1984. En présence d'une délégation de rescapé.es et d'associations, la députée Karine Lebon du groupe de la Gauche Démocrate et Républicaine a proposé le texte de loi qui prévoit la

création d'une commission pour la mémoire, l'institution d'une journée nationale d'hommage le 18 février et l'ouverture de droits à la réparation sous forme d'allocation forfaitaire versée par un fonds mis en place par l'État.

« *Réparer ne signifie pas tourner la page, mais rendre ce qui peut l'être* » a déclaré la députée.

CINEMA

Prix Jean Vigo d'honneur pour Alain Gomis

Le 6 juillet à la cinémathèque, le réalisateur a reçu cette récompense pour l'ensemble de son œuvre, lors de la 75ème cérémonie de remise de ce prix, fondé en 1951, qui honore les réalisateurs pour leur indépendance d'esprit et leur originalité. Il est l'auteur d'une dizaine de films dont *l'Afrance* en 2002 qui aborde les épreuves rencontrées par les migrants, pour lequel il a reçu le prix du Léopard d'argent à Locarno, *Andalousia* et *Aujourd'hui* en 2011 qui furent sélectionnés à Venise et Berlin, puis *Félicité* en 2017, primé au Fespaco de Ouagadougou. Il a remporté le grand prix du jury à la Berlinale avec son dernier film, *Dao*.



La maison dorée de Selma Baccar



Cette pionnière du cinéma tunisien, réalise et produit ses films. En 1975 son long métrage *Fatma 75* fut le premier film féministe tunisien et fut longtemps censuré. Elle n'a ensuite jamais dévié de cette ligne d'un cinéma engagé, explorant la mémoire et l'identité des luttes féminines.

Selma Baccar s'est aussi illustrée en politique après la chute du dictateur Ben Ali, en devenant membre de l'Assemblée constituante en 2011. Ce nouveau film est né de ces années-là et en porte la marque. « *La maison dorée* » est le nom de l'hôtel où se retrouvent en plein printemps arabe Jalila, Salwa et Marwa, trois femmes, trois visages de la Tunisie contemporaine qui fuient un passé trouble et cherchent un nouveau départ. Dans cette sorte de refuge, le temps et la dureté de l'époque semblent ne pas avoir de prise. Il est proche du Bardo où a lieu le sit-in populaire de ce moment révolutionnaire. Le film vient de sortir en salle en France. Courez-y.

En 2013 Selma Baccar nous avait fait le grand plaisir de rencontrer le groupe de voyageurs de la CCAS, séjour organisé par l'AFASPA pour la « Découverte du patrimoine naturel, culturel et social de la Tunisie ». Elle nous avait parlé de son travail et de son combat politique. Ironie du sort, à Tunis nous étions hébergés à La Maison dorée !